

La croisée des chemins...

Par **Menehoz**, le **01/06/2010** à **10:16**

Bonjour,

Je vais avoir ma licence (j'anticipe un peu mais bon l'espérance tient l'homme en l'état), et fatidiquement se pose pour moi la question des masters.

Le problème, en ce qui me concerne, est surtout de choisir, sur Grenoble, entre un master 1 droit privé fondamental (tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le civil plus un soupçon de pénal) et un master en droit des affaires.

Mon objectif in fine (et le seul en fait) c'est le CRFPA, les deux masters m'y mènent mais il y'a un "hic".

Spontanément j'irai bien en affaires, ce qui m'intéresse c'est les contrats et le droit des sociétés, mais à Grenoble l'offre des master 2 dans cette voie c'est "niet" (enfin 2 master pour environ 130 étudiants), sachant que mon dossier est profil plutôt "écart type" et que j'ai fait des stages.

Donc à la réflexion, je choisirai bien un M1 privé fonda, sachant que derrière il y'a plus de master 2, (4 pour une centaine d'étudiants) dont certain peu demandé. Le but étant de pouvoir finir mon cursus universitaire avec une formation assez solide pour passer l'examen du CRFPA.

Pour avoir quelques pistes de réflexion, et faire un choix éclairé, j'aimerais vous poser quelques questions :

- Avec un M1 type droit privé fonda, peut on envisagé un M2 type droit des contrats?
- Il y'a de grosses fac (Lyon, Lille, Toulouse...) qui proposent un paquet de master en droit des affaires, est ce envisageable de les intégrer en venant d'une fac modeste comme Grenoble, et si oui avec un dossier modeste?
- Y'a t'il réellement des gens qui ne sont pris dans aucun M2 ou bien finalement à l'échelle nationale quelqu'un qui cherche honnêtement trouve t-il son compte?
- Un master en recherche, genre droit privé approfondi ça mène quelque part ou faut-il vraiment chercher des master pro en affaire pour s'insérer dans la vie active? Car j'ai des exemples de juristes qui travaillent dans des domaines à des lieux de leur formation initiale.
- Faut il vraiment déchiré sur un master des affaires? Car on m'a dit que en dessous d'une

mention c'était pas la peine d'envisagé un M2.

- Un avocat fraîchement sorti du CAPA et donc généraliste peut il raisonnablement s'engager dans une autre voie que celle qu'il a choisi a la faculté, ou est ce vraiment trop dur de se spécialiser?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses!

Par **SedLex**, le **01/06/2010** à **10:46**

[quote="Menehoz":ma6fq7oy]

- Un master en recherche, genre droit privé approfondi ça mène quelque part ou faut-il vraiment chercher des master pro en affaire pour s'insérer dans la vie active? Car j'ai des exemples de juristes qui travaillent dans des domaines à des lieux de leur formation initiale.[/quote:ma6fq7oy]

Bonjour,

D'après ce qu'on pu me dire différents professeurs, le master recherche peut aussi être valorisant pour quelqu'un ne cherchant pas à faire de la recherche plus tard. Il semblerait que les méthodes (de recherche) et l'appréhension des problèmes peuvent être utiles dans la vie professionnelle. Après, je ne sais pas si un Master pro est nécessaire pour faire un CRFPA

Par **mathou**, le **01/06/2010** à **11:46**

Bonjour Menehoz,

Il faut regarder avant tout les matières enseignées dans chacun de ces masters. Le plus souvent, les matières se croisent : DPG et affaires ont tous deux du droit des successions, procédures collectives, etc, avec possibilité de choisir tes fonda. Au final, en choisissant bien, peu importe l'intitulé puisque tu auras vu les matières importantes.

Mais certaines facs scindent les deux formations, en ne permettant de faire en TD que certaines matières. Par exemple ici, les procédures collectives ne sont vues en TD que dans le M1 affaires, alors qu'auparavant il était possible de choisir.

[quote:2iaz8ugj]- Avec un M1 type droit privé fonda, peut on envisagé un M2 type droit des contrats?[/quote:2iaz8ugj]

Un M2 droit des contrats est envisageable du moment que tu as eu une formation en droit privé ou affaires. Normalement, en M1 droit privé on voit des contrats spéciaux, contrats commerciaux... Le M1 droit privé est censé être suffisamment généraliste pour te permettre d'avoir une connaissance large des notions indispensables à la base du travail de M2. Le critère décisif concerne le directeur du M2, qui choisit personnellement les étudiants qu'il veut en fonction de ses préférences sur certains points (fac d'origine, matières vues, stages, projet

professionnel...).

Attention à l'orthographe : peut-on + infinitif, surtout pas " é ". Remplace par un verbe du 3ème groupe quand tu as un doute, comme " mordre ". Peut-on mordre = peut-on envisager. On ne le pardonne pas à la fac.

[quote:2iaz8ugj]- Il y'a de grosses fac (Lyon, Lille, Toulouse...) qui proposent un paquet de master en droit des affaires, est ce envisageable de les intégrer en venant d'une fac modeste comme Grenoble, et si oui avec un dossier modeste?[/quote:2iaz8ugj]

Si tu parles d'un M1, la plupart des facs autorisent l'inscription de droit dès lors que l'étudiant a une licence - à l'exception de M1 spécialisés avec entrée sur dossier.

Pour un M2, il faut sortir de l'idée que l'accès est réservé à un dossier-type. Les critères d'accès sont posés par le directeur du M2, et ils peuvent varier :

- nombre d'étudiants minimum à retenir pour garder la formation ouverte
- stages effectués
- profils répondant à une certaine image du master 2
- matières vues en TD ou en option
- moyenne de M1, parfois de licence
- quota d'étudiants issus de la fac, d'étudiants issus d'autres facs
- partenariats avec certaines institutions
- sexe de l'étudiant
- qualités personnelles attendues par le directeur fondées sur sa propre expérience

...

Un dossier modeste peut donc avoir ses chances, surtout s'il y a un deuxième tour en septembre pour compléter les effectifs. Mais il faut valoriser ton dossier durant ton M1, par exemple en prenant à côté des cours d'anglais et en faisant valider ton niveau de langue par un examen. En effectuant des stages de découverte également. Ca compensera tes notes s'il le faut.

[quote:2iaz8ugj]- Y'a t'il réelement des gens qui ne sont pris dans aucun M2 ou bien finalement à l'echelle nationale quelqu'un qui cherche honnêtement trouve t-il son compte?[/quote:2iaz8ugj]

Il y a un bon nombre d'étudiants qui n'ont pas de M2 à la rentrée. Va faire un tour sur le forum du Village de la Justice si tu n'as pas peur.

C'est " normal " vu les critères de sélection aléatoires et le nombre réduit de places dans un M2 (entre 12 et 25 le plus souvent).

Les étudiants envoient très souvent deux dizaines de dossiers au niveau national lorsque leur cursus n'est pas très brillant ou trop semblable à la moyenne des étudiants (je précise, ce n'est pas péjoratif. C'est juste que beaucoup d'étudiants ont un cursus similaire et qu'il faut se démarquer par les langues et les stages, ou des activités associatives juridiques). Ils font le tour des entretiens dans plusieurs villes jusqu'à ce que ça marche, ou pas.

S'ils ne trouvent aucun M2, ils peuvent mettre l'année à profit en effectuant des stages, un

autre M1 spécialisé, un DU... une formation qui affine leur projet professionnel.

Trouver un M2 à tout prix n'est pas forcément une bonne stratégie. Je te renvoie pour ça aux sujets qui parlent des M2 sur le forum, chacun y est allé de son opinion.

[quote:2iaz8ugj]- Un master en recherche, genre droit privé approfondi ça mène quelque part ou faut-il vraiment chercher des master pro en affaire pour s'insérer dans la vie active? Car j'ai des exemples de juristes qui travaillent dans des domaines à des lieux de leur formation initiale.[/quote:2iaz8ugj]

J'avais parlé de cela sur plusieurs pages dans un autre sujet initié par Irony, je t'y renvoie aussi.

L'important n'est pas le master, mais ce que tu vas en tirer pour nourrir ton projet professionnel. Ce n'est pas parce que tu as un master que tu es recevable sur le marché du travail : c'est ton projet et ton expérience, même minime, ainsi que tes connaissances, qui feront de toi quelqu'un d'intéressant sur un plan ressources humaines.

Il y a des formations qui ne mènent à rien, les fameuses formations sans débouchés. C'est pour ça qu'il faut réfléchir à un projet avant de se lancer dans un master, et qu'une solide formation (civile dans ton cas) généraliste ouvrira peut-être plus de portes qu'une formation ultra-spécialisée. Bon, après tu peux également te découvrir une vocation ou un projet

pendant le master 

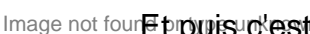
Mais une formation fondamentale assortie de stages ou d'un mémoire à vocation pratique peut être l'équivalent d'un M2 pro - je parle là des M2 pro qui n'ont de pro que l'intitulé et où les étudiants sont laissés à eux-mêmes avec en fin de compte peu de formation pratique.

[quote:2iaz8ugj]- Faut il vraiment déchirer sur un master des affaires? Car on m'a dit que en dessous d'une mention c'était pas la peine d'envisager un M2.[/quote:2iaz8ugj]

Les " on dit "... Renseigne-toi sur les attentes des directeurs des masters qui te plaisent, en leur envoyant un mail au besoin.

[quote:2iaz8ugj]- Un avocat fraîchement sorti du CAPA et donc généraliste peut il raisonnablement s'engager dans une autre voie que celle qu'il a choisi à la faculté, ou est ce vraiment trop dur de se respecialiser?[/quote:2iaz8ugj]

:lol:

Parfois il n'a pas le choix  Et puis c'est un juriste quand même. Ce n'est pas le travail qui lui fait peur, surtout s'il a derrière lui l'expérience d'un master 1, éventuellement 2, et le CAPA ! Je veux dire par là qu'il a le principal : la réflexion juridique et le raisonnement. Se spécialiser nécessite de travailler une matière, de s'y investir, d'effectuer au besoin des

formations proposées par la profession. Si tu restes dans la crainte du " trop dur ", tu n'y verras que du négatif et de l'appréhension.
Je laisse les mieux renseignés te répondre sur ce point.

Par **Menehoz**, le **13/06/2010** à **11:33**

Merci pour vos réponses rapides et efficaces, qui m'ont été bien utile. Je vais aussi prendre contact avec les directeurs des M2 convoités pour affiner tout ça!